



# Les Nouvelles de Saint-Léonard

Lettre périodique d'informations paroissiales

## PÂQUES 2004

### LE BAPTÊME

#### HORAIRES DE LA SEMAINE SAINTE

##### Jeudi Saint

Messe à 20h30

##### Vendredi Saint

Chemin de Croix à 15h  
Office de la Croix à 20h30

##### Samedi Saint

Veillée pascale à 21h

##### Dimanche de Pâques

Messes à 9h30 et 11h30

##### Lundi de Pâques

Messe à 11h30

*Aujourd'hui la décision de faire baptiser un enfant fait assez souvent l'objet d'une discussion en famille. Elle n'est plus aussi automatique qu'il y a quelques dizaines d'années.*

*Effectivement, le Baptême est un engagement sérieux ; c'est d'abord reconnaître que la vie a une autre dimension : **spirituelle**. Il n'y a pas que le physique et le matériel qui comptent, ni même l'affectif. En chaque homme, il existe un principe de vie spirituelle qui donne tout son sens à l'existence terrestre.*

*Au baptême, les Chrétiens affirment, d'abord, que Dieu existe et qu'il nous marque à tout jamais. Le Baptême, c'est recevoir en germe la perspective de la Vie future, de la vie éternelle à la suite du Christ ressuscité.*

*Baptiser un enfant, c'est croire que la mort n'est qu'un passage et non pas le point final de la vie. Baptiser un enfant, c'est aussi le faire entrer dans l'Église, communauté universelle des Chrétiens à travers les siècles.*

*Il n'y a pas que les enfants qui soient baptisés : aujourd'hui, en France et à Croissy, bien sûr, de nombreux jeunes et adultes demandent régulièrement le baptême. L'Église les accueille tous avec amour.*

*N'hésitez pas à commencer une telle démarche.*

*Ce numéro des N.S.L. a pour but de répondre à un certain nombre de questions que vous pouvez vous poser. Réagissez en nous écrivant !*

*Bonnes fêtes de Pâques à tous.*

Yves Le Berre, curé

Dans la nuit de Pâques  
à Croissy,  
une catéchumène adulte  
sera baptisée.

### " On ne naît pas chrétien, on le devient "

affirmait Tertullien, célèbre Père de l'Église.

**Premier sacrement de l'initiation chrétienne, le baptême**  
est un moment essentiel dans la vie de tout chrétien, grand ou petit.

### Un peu d'histoire

#### Au commencement

Les premiers chrétiens ont conscience d'obéir à une consigne du Christ lui-même : "**Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit**". Et, depuis le début, c'est l'eau qui est l'élément central de ce nouveau rite.

#### II<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècle : vers le baptême des enfants

Puisque le baptême faisait entrer dans une vie nouvelle lavée de tout péché... on attendait bien souvent la fin de sa vie pour le demander ! Le plus célèbre exemple est celui de l'empereur romain Constantin. Mais, hors ces baptêmes in extremis, on demandait à être

admis à la préparation au baptême. Cette préparation, le catéchuménat, se met en place à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Un fidèle chevronné se porte garant pour vous devant la communauté, et devient votre guide. On l'appelle du nom de *sponsor*, celui qui vous pousse. Il est l'ancêtre du parrain. Baptisé, presque toujours lors de la nuit de Pâques, le fidèle est né de l'eau et de l'Esprit : il reçoit la grâce de l'Esprit Saint. Cela est traduit par des gestes qui complètent le bain d'eau : onction d'huile ou imposition des mains. C'est en Gaule, au V<sup>e</sup> siècle, qu'apparaît le terme de " confirmation " pour le don de l'Esprit célébré dans la foulée du baptême. La communion conclut la célébration.



Avec "Les Nouvelles de Saint-Léonard", est déposée dans votre boîte aux lettres, une enveloppe du "Denier de l'Église".

L'Église assure seule la subsistance de ses prêtres et de ses permanents ainsi que l'entretien des bâtiments qui lui appartiennent (à Croissy, la cité paroissiale) : aucune subvention, ni de l'État, ni du Vatican. Le "Denier" est donc la libre participation des catholiques, pratiquants ou non, seule ressource pour assurer le fonctionnement des Paroisses et du Diocèse.

Si vous le pouvez, contribuez et faites-le en conscience, à la mesure de vos moyens. Merci.



Baptistère St Jean (Poitiers) Édifié au milieu du IV<sup>e</sup> Siècle  
le plus ancien témoignage de l'architecture chrétienne en France

## XII<sup>e</sup> siècle : pour protéger la vie des enfants

A partir du XII<sup>e</sup> siècle, on baptise les bébés. Pourquoi ? La mortalité infantile était effrayante depuis longtemps. Or la maladie n'en est plus la seule cause : pauvreté, famines, guerres : des parents en viennent à supprimer leurs nouveau-nés. Les évêques s'émeuvent. Les synodes réagissent et prescrivent le baptême. La conscience morale collective évolue. Les prêtres doivent dès lors enseigner à tout chrétien comment baptiser en urgence. On développe pour la même raison le baptême par infusion contre le baptême par immersion. Autrement dit, on ne baigne plus, on verse de l'eau sur le front.

## XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> : variations sur " l'âge de raison "

La question se développe : à quel âge comprend-on bien ce qui se passe lors d'une célébration ? La réponse sera variable et dissociera les trois sacrements de l'initiation, jusqu'alors célébrés comme un tout, trois facettes d'un même mystère pascal. Au XII<sup>e</sup> siècle, on retarde la communion à l'âge de *discrétion*, on dira plus tard de *raison*, tout en faisant osciller

celui-ci de 7 à 11 ans selon les lieux. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on retarde la confirmation

au même âge tout en la réservant toujours à l'évêque. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on veut faire coïncider réception des sacrements et années de catéchisme. Ce premier caté commence à 7 ans et se termine vers 11-12 ans.

Extrait d'un article de Benoît Vandeputte (Panorama)

## Le baptême et les autres confessions chrétiennes

### Chez les orthodoxes:

Depuis le III<sup>e</sup> siècle dans toute l'Église orthodoxe, le baptême se donne par immersion aux petits enfants. Dès leur 40<sup>ème</sup> jour ! L'enfant nu est immergé dans l'eau ou arrosé totalement au cours d'une cérémonie privée. Ce sacrement est tout de suite suivie de deux autres. D'abord la confirmation, par l'onction de Saint-

Chrême, ensuite la première communion sous les deux espèces, avec des miettes de pain trempées dans le vin.

### Chez les protestants:

Les luthériens et les réformés ne remettent pas en cause le baptême catholique. Ils ont toujours reconnu un seul baptême qui est le "oui que Dieu dit à son peuple" . . La cérémonie de baptême a

toujours lieu au cours du culte dominical, devant toute l'assemblée.

### Les baptistes et les pentecôtistes:

Ils ne reconnaissent que le baptême des adultes. Certains n'hésitent donc pas à rebaptiser à l'âge adulte des personnes déjà baptisées enfant dans l'Église catholique ou dans l'Église protestante.

Extrait du site internet Croire.com de Bayard

## Mini-réponses pour gens pressés

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sans jamais oser le demander

### **Les parents doivent-ils être baptisés pour demander le baptême de leur enfant ?**

Un seul parent doit être baptisé. Et il faut l'accord de l'autre parent. **Tous les parents peuvent demander le baptême pour leur enfant** ; mais s'il est très jeune - voire bébé - ils s'engagent à lui faire découvrir la foi chrétienne et donc à l'inscrire au catéchisme vers l'âge de 8 ans.

### **Si les parents ne sont pas mariés à l'église, peuvent-ils faire baptiser leur enfant ?**

**Oui**, car le baptême est un **don gratuit** que **Dieu** fait personnellement à l'enfant.

### **Des parents dont l'un est incroyant ou appartient à une religion non chrétienne, peuvent-ils faire baptiser leur enfant ?**

Leur situation ne leur interdit pas de faire baptiser leur enfant, à condition que le **conjoint non chrétien accepte** que leur enfant soit catéchisé.

### **Des parents divorcés remariés peuvent-ils faire baptiser leur enfant ?**

**Oui**. La seule difficulté que l'on peut rencontrer dans le cas de parents divorcés remariés concerne un éventuel désaccord entre

les nouveaux conjoints sur le projet d'éduquer l'enfant dans la foi chrétienne. Mais, en soi, il n'y a aucun problème.

### **Le baptême d'un enfant implique-t-il un engagement concret pour ses parents ?**

Il faut toujours se souvenir que c'est **Dieu** en premier qui **s'engage** vis-à-vis du baptisé. Personne n'est contraint à faire baptiser son enfant. Les parents qui demandent le baptême pour leur enfant doivent prendre conscience qu'ils font un choix. Tout choix suppose la volonté de **l'assumer jusqu'au bout**.

Mais c'est parfois difficile pour les parents d'initier seuls leur enfant à la foi chrétienne et de lui faire faire l'expérience de l'Église ; il faut donc faire appel à la communauté paroissiale et au catéchisme.





### ***Si on n'adhère pas à tous les dogmes de l'Église ?***

Ce n'est pas dans la seule foi des parents qu'un enfant est baptisé, mais bien dans la foi de l'Église toute entière.

Concrètement, lors de la célébration du baptême, les parents peuvent dire ce à quoi ils croient personnellement. Puis l'assemblée proclame, en récitant le Credo, **la foi de l'Église**.

### ***Peut-on choisir un parrain ou une marraine non baptisée ?***

Le rôle du parrain ou de la marraine n'est pas à comprendre d'abord sur le plan de l'amitié. Leur rôle principal est de représenter la communauté chrétienne et de **témoigner de la foi de l'Église auprès de l'enfant**. Mais un non baptisé peut être "témoin" du baptême.

### ***Est-il nécessaire qu'il ait à la fois un parrain et une marraine ?***

**Non**. Une seule personne baptisée est nécessaire - homme ou femme.

### ***Le parrain et la marraine doivent-ils être majeurs ?***

Depuis 1983, l'Église demande que le parrain et la marraine soient âgés d'au moins 16 ans. Ceci pour qu'ils aient la maturité humaine et spirituelle suffisante pour accompagner le nouveau baptisé. Une dispense peut être obtenue, à l'appréciation du curé.

### ***La préparation au baptême est-elle obligatoire pour les parents ? pour le parrain et la marraine ?***

Depuis le Concile Vatican II, l'Église prévoit en effet une **préparation**, qui s'adresse en priorité aux **parents**.

Il peut être utile que le parrain et la marraine y participent aussi. C'est l'occasion pour tous de redécouvrir la foi chrétienne et la vie de l'Église.

### ***Le baptême doit-il se faire dans une paroisse ? Si oui, pourquoi ?***

Normalement, le baptême se déroule dans la paroisse du baptisé ou de ses parents. Il arrive qu'il ait lieu dans un autre endroit (paroisse d'un lieu habituel de vacances, par exemple), mais l'accord du curé de la paroisse de résidence habituelle est toujours nécessaire. Pourquoi ? Pour signifier que c'est la communauté chrétienne tout entière qui accueille l'enfant. Un **baptême engage l'Église** et ne peut être purement privé

### ***Faut-il baptiser pendant une eucharistie dominicale ou peut-on le faire un autre jour et à un autre moment de la journée ?***

Il n'y a **pas de règle sur cette question**. Même si traditionnellement, c'est-à-dire dès les origines de l'Église, les personnes étaient baptisées au cours de la messe, puisqu'elles communiaient toujours le jour même de leur baptême.

La réponse à donner à la question du jour et de l'heure du bap-

tême dépend des possibilités et des contraintes pastorales de chaque lieu et du type d'assemblée paroissiale.

A Croissy le baptême se fait habituellement le samedi ou le dimanche

### ***Peut-on, soi-même, baptiser son enfant ?***

Seulement en **cas de danger de mort**, et il est indispensable de faire enregistrer ce baptême à la paroisse du domicile des parents dès que possible.

### ***Peut-on baptiser un enfant d'âge scolaire et un adolescent ?***

**Oui, bien sûr** car, depuis toujours, l'Église a affirmé le droit de tout être humain - quel que soit son âge - à recevoir le baptême. La préparation et la célébration d'un enfant d'âge scolaire ou d'un adolescent est différente de celle des tout petits. Elle se fait par étapes, pour respecter son cheminement personnel.

Cette préparation, est un temps d'initiation chrétienne, vécue dans le cadre du catéchisme (primaire) ou de l'Aumônerie (collège/lycée) . L'accord des parents est indispensable

### ***Quelles sont les démarches pour un adulte ?***

Le 1<sup>er</sup> contact est avec le curé de la paroisse (Père Le Berre) qui lui expliquera comment il peut être accompagné vers le baptême, l'eucharistie et la confirmation : ces trois sacrements se préparent en même temps, baptême et eucharistie étant reçus le même jour, la confirmation soit quelques mois après soit l'année suivante.

**Le temps de la préparation est variable**, il n'y a pas de règle car chaque personne est unique et unique est son cheminement. Il faut du temps parfois pour rencontrer et connaître une personne, c'est la même chose avec le Christ. ça ne se programme pas vraiment. C'est un peu comme pour le mariage : il faut laisser grandir l'amour jusqu'au jour où l'on est prêt à dire vraiment "oui" et à s'engager.



La préparation au baptême des adultes, le **catéchuménat**, est basé sur un accompagnement et un cheminement individualisés, alternés avec des réunions de groupe. Nous essayons que cet accompagnement soit le plus personnel possible c'est à dire que les accompagnants soient parfaitement « adaptés » au service et à l'écoute du « catéchumène ». L'objectif est d'intégrer le catéchumène dans la communauté afin d'assurer, de fait son engagement futur.

### ***Quelles sont les démarches à accomplir à Croissy pour une demande de baptême ?***

Il faut **prendre contact avec le curé de la paroisse** (Père Le Berre) qui fera ensuite le lien avec les responsables des groupes Baptême (petits enfants/scolaires/adolescents/adultes) . Aucun document officiel n'est exigé.

### ***Que faut-il donner à la paroisse pour le baptême ?***

Le sacrement **ne s'achète pas**. Le baptême est un **don de Dieu** donc **gratuit**. Cependant la vie matérielle des paroisses dépend entièrement de l'effort de chaque chrétien. A chacun de voir ce qu'il peut donner selon ses moyens.

## VISITE PASTORALE A CROISSY

Mgr Aumonier, Évêque de Versailles et des Yvelines, notre évêque, est venu passer la journée du 13 décembre auprès des paroissiens de St Léonard de Croissy.



### La salle Kuehn en habits neufs :

Plus de 120 paroissiens se sont retrouvés auprès du père Le Berre et de Mr Davin, maire de Croissy, à midi pour découvrir un bâtiment entièrement rénové au fond de la cité paroissiale. Christian Tribout, président de l'Association paroissiale, évoqua l'histoire de cette salle et de la paroisse, le rôle joué par M. Kuehn, et le généreux legs d'une paroissienne, Mademoiselle Jeandroz, qui a permis de financer sa rénovation. En bénissant la salle, Mgr Aumonier souhaita qu'elle puisse apporter tous les services que la paroisse peut en attendre dans l'accomplissement de sa mission.

### Un déjeuner paroissial « de travail ».

Notre Évêque a pris connaissance des activités de la paroisse au cours d'un déjeuner de travail avec 60 paroissiens actuellement en position de responsabilité dans la paroisse. Celle-ci a été présentée à travers divers « flash » qui constituaient une sorte de relecture de nos pratiques et de nos activités telle que

l'avait suggérée Mgr Aumonier dans sa lettre pastorale de janvier 2003. Une manière de réfléchir en même temps à l'avenir : quelles évolutions, quelles initiatives... St Léonard, c'est en effet aujourd'hui 700 à 900 pratiquants hebdomadaires et l'arrivée de nombreuses jeunes familles nouvellement implantées dans une ville de 10.000 habitants.

### La page des jeunes.

A l'issue du déjeuner, Mgr Aumonier a rencontré successivement les animateurs des aumôneries de l'enseignement public de la Boucle, les chefs scouts, et enfin les confirmands de ce jour. Chacune de ces rencontres permit un contact simple et direct, sous forme de table-ronde où des questions très concrètes ont pu être posées.

### La messe paroissiale de confirmation.

La visite s'est en effet terminée par une messe chaleureuse et recueillie réunissant les paroissiens, et les 15 jeunes confirmands et leur famille et animée par des jeunes et leur orchestre. En nous quittant, à la fin de la messe, Mgr Aumonier soulignait dans son message de remerciement combien il trouvait la paroisse vivante : des groupes et des âges très différents s'y côtoient, et agissent dans des domaines variés, fraternellement autour de notre curé. Et il nous a demandé d'applaudir cette fraternité. Affaire à poursuivre !..



## ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX

### Baptêmes :

07-12-03 Alexis Mollot  
13-12-03 Hugues Hendrickx  
24-12-03 Floriane Baudin  
17-01-04 Mathias Sanz  
07-02-04 Claire de L'Escalopier  
08-02-04 Alexia Martin  
14-02-04 Charlotte Lambert  
06-03-04 Numa Lumaret

07-03-04 Edwin Meurat  
13-03-04 Ariane Bory

### Mariages :

20-12-03 Alexis Aubert et Cécile Grand

### Obsèques :

03-12-03 Ginette Robert, 61 ans  
11-12-03 Antoine Renaud, 86 ans  
12-12-03 André Guilmain, 82 ans

17-12-03 Pierre Labro, 83 ans  
02-01-04 Robert Brunet, 92 ans  
06-01-04 Christian Duliscouet, 78 ans  
16-01-04 Janine Barguilla, 80 ans  
Raymond Durand, 84 ans  
13-02-04 Philippe Leulier, 55 ans  
19-02-04 Germaine Huchet, 93 ans  
04-03-04 Emmanuel Duval, 31 ans  
05-03-04 Nicole Loudet-Petroff, 67 ans  
08-03-04 Pierre Corre, 83 ans

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Horaires

Messes en semaine : lundi, mardi et vendredi : 9h mercredi : 18h30  
Confessions : après les messes en semaine et le samedi de 17h15 à 18h15  
Adoration vendredi : 9h30 - 11h  
1<sup>er</sup> samedi du mois messe à 12h15 en l'honneur de la Vierge Marie  
Le chapelet est médité à l'église lundi et mardi après la messe et jeudi à 9h30  
Messes dominicales : samedi (messe anticipée) : 18h30, dimanche : 9h30 et 11h30

### Permanences au presbytère

Le Père Le Berre reçoit :

lundi : 10h - 12h  
mercredi : 19h30 - 21h  
samedi : 11h-12h

Accueil :

mardi : 9h30 - 12h et 14h - 17h  
jeudi : 14h - 17h  
mercredi : 17h - 19h  
vendredi : 9h30 - 12h



### Paroisse Saint Léonard

15, avenue du Maréchal Foch 78290 Croissy-sur-Seine  
Tel : 01 39 76 41 07 fax : 01 30 53 63 02  
Email : eglisecroissy@online.fr  
Site internet : <http://www.eglisecroissy.com>